Tunisie : pour un audit des créances européennes à l'égard

Un appel de parlementaires européens et nationaux

vendredi 25 mars 2011, par Parlementaires (Date de rédaction antérieure : 16 mars 2011).

Pour un audit des créances européennes à l'égard de la Tunisie Un appel des parlementaires européens et nationaux

16 mars 2011

Au moment où le dictateur Ben Ali est chassé du pouvoir le 14 janvier 2011, la Tunisie supporte une dette publique externe de 14,4 milliards de dollars. Cette dette constitue un obstacle important au développement du peuple tunisien puisque son remboursement (capital plus intérêts) accapare en moyenne, chaque année, l'équivalent de 6 budgets de la santé. Alors que Tunisie a besoin de mobiliser, de toute urgence, toutes ses ressources financières, afin de faire face aux nécessités de la situation actuelle, l'actuel gouverneur de la Banque centrale de Tunisie envisage d'affecter 577 millions d'euros du budget de l'État au remboursement du service de la dette publique extérieure pour l'année 2011.

Cet endettement n'a pas amélioré les conditions de vie de la population et la fortune accumulée par le clan Ben Ali en 23 ans de pouvoir démontre que d'importants détournements ont été effectués avec la complicité de certains créanciers.

A cela s'ajoute tous les remboursements effectués par la Tunisie sur sa dette publique extérieure. Selon les données de la Banque mondiale, la Tunisie a en effet remboursé, entre 1970 et 2009, 2,47 milliards de dollars de plus que ce qu'elle a emprunté sur la même période.

C'est pourquoi, nous, membres de diverses assemblées parlementaires européennes, demandons la suspension immédiate du remboursement des créances européennes sur la Tunisie (avec gel des intérêts) et la mise en place d'un audit de ces créances. Cet audit, qui devra associer des représentants de la société civile comme l'a fait le gouvernement équatorien en 2007-2008, permettra de faire la lumière sur la destination des fonds empruntés, les circonstances qui entourent la conclusion des contrats de prêts, la contrepartie de ces prêts (les conditionnalités) ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

L'audit permettra ainsi d'identifier la part illégitime de la dette tunisienne, celle qui n'a pas profité à la population mais aussi d'éviter la formation d'un nouveau cycle d'endettement illégitime et insoutenable en responsabilisant les créanciers européens, les institutions financières internationales au sein desquelles l'Europe a un poids prépondérant, et le prochain gouvernement de Tunisie.

Pour signer l'appel, envoyer votre signature à Renaud Vivien (CADTM – Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) : renaud cadtm.org

Signataires:

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL) Gabriele Zimmer (GUE/NGL) Eva Brems (ECOLO-GROEN!) Patrick Moriau (PS) Olga Zrihen (PS) Zoé Genot (députée ECOLO-GROEN!) Eric Jadot (député ECOLO-GROEN!) Karine Lalieux (PS) Hélène Flautre, députée européenne (Verts/ALE) Juliette Boulet (députée ECOLO-GROEN) Cypriot MEP Takis Hadjigeorgiou (GUE/NGL) Rachid MADRANE - Député PS du Parlement fédéral Helmut Scholz (GUE/NGL) D^r. Alexander King, Referent für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, Fraktion DIE LINKE. im Bundestag Alain MATHOT, Député-Bourgmestre (PS) Jürgen Klute (GUE/NGL) Lothar Bisky (GUE/NGL) Marisa Matias (GUE/NGL) Miguel Portas (GUE/NGL) Takis Hadjigeorgiou (GUE/NGL) Cornelia Ernst (GUE/NGL) Kyriacos Triantaphyllide (GUE/NGL) Céline Meneses Groupe (GUE/NGL) Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL) Patrick Le Hyarick (GUE/NGL) Willy Meyer (GUE/NGL) Nikolaos Chountis (GUE/NGL)

Diether Dehm, membre de parlement allemand

Sabine Wils, (GUE/NGL)

Sabine Lösing (GUE/NGL)

Catherine Grèze, députée européenne d'Europe Ecologie-Les Verts